

<b>FORMULAIRE POUR RADIER SA SOCIETE</b>
--

Merci de compléter ce formulaire et de le déposer à l'accueil de la CEM, ou de le renvoyer par courriel à [contact@cemstbarth.com](mailto:contact@cemstbarth.com), accompagné des pièces justificatives demandées en annexe.

La CEM reviendra vers vous.

<b>NOM DE LA SOCIETE :</b>	
<b>NOM DU DIRIGEANT :</b>	<b>PRENOM DU DIRIGEANT :</b>
<b>COURRIEL :</b>	<b>TELEPHONE :</b>
<b>FORME JURIDIQUE :</b>	
<b>DATE DE RADIATION SOUHAITEE :</b>	

Vous souhaitez que la CEM réalise pour vous :

- La formalité de liquidation de votre société (*merci de vous reporter à la liste des pièces ci-dessous*).

<b>DOSSIER REMIS A LA CEM LE :</b>	<b>SIGNATURE DU DECLARANT :</b>



**LISTE DE PIECES A FOURNIR :**

- Le [pouvoir](#) donné à la CEM.
- 1 PV de liquidation
- 1 copie de l'attestation de parution de l'annonce légale de liquidation dans un journal d'annonces légales.
- 1 copie des comptes de liquidation, comportant la mention manuscrite « Certifié conforme par le liquidateur » + date + signature.

➤ **Pour toute formalité de radiation, un règlement de 95 euros vous sera demandé (soit par virement, chèque ou CB à l'accueil de la CEM), hors frais INPI ou de Greffe.** (Au lien suivant, le [RIB](#) de la CEM, merci de nous envoyer votre preuve de virement).

---

Vous pouvez réaliser ces démarches en autonomie et gratuitement sur le site Internet [www.inpi.fr](http://www.inpi.fr). Les frais Greffe et INPI seront à prévoir selon l'activité.

